

Mardi 16 octobre 2018

Nomination de Franck Riester

L'Adami accueille avec enthousiasme la nomination de Franck Riester comme ministre de la Culture.

Député assidu de la commission des Affaires culturelles, rapporteur de la loi création et internet, chargé de la première mission de préfiguration du Centre national de la musique... Franck Riester est un connaisseur actif des questions culturelles.

Son expertise, portant notamment sur l'audiovisuel, sera précieuse face aux enjeux importants auxquels les artistes-interprètes sont confrontés : droits et mécanismes de rémunération non adaptés à l'univers numérique, évolution de leur métier, mondialisation de leurs droits...

Nous ne doutons pas que Franck Riester se saisira rapidement des sujets décisifs actuellement en discussion, et notamment la Directive européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins ainsi que la loi sur l'audiovisuel. Ces deux enjeux revêtent une importance capitale pour les artistes-interprètes car ils représentent une opportunité historique de leur garantir enfin une rémunération juste et proportionnelle pour l'exploitation de leur travail sur Internet.

L'Adami apportera tout son concours à l'action du ministre de la Culture sur ces sujets.

Contact presse :
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

Conformément à la législation en matière de données à caractère personnel, vous bénéficiez de droits, dont ceux de l'accès, la rectification, la suppression de ces données, et d'un droit d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Adami – 14-16 rue Ballu – 75311 Paris cedex 09.